



# SIAO 49

Réseau Hébergements & Logements Temporaires  
Coordination - Orientation - Observatoire

# DISPOSITIF PASSERELLE BILAN

2021



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou

# INTRODUCTION

---

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le dispositif Hébergement d'Urgence de Droit Commun (HUDC) a évolué vers un nouveau type de dispositif afin de créer un espace de transition aux situations des personnes ayant des perspectives d'accès au SIAO insertion ou au logement.

Les publics accueillis, l'articulation entre les partenaires et l'objectif même du dispositif Passerelle doivent permettre de faciliter les parcours résidentiels des publics accueillis en demande d'hébergement d'urgence.

Les gestionnaires des places de l'HUDC (Aide Accueil, Abri de la providence) ont poursuivi leur activité sur ce nouveau cahier des charges en assurant la transition sur les sorties progressives des ménages n'y répondant plus.

Nous disposons désormais de quatre années de recul sur le nouveau dispositif et ce bilan s'inscrit dans la continuité des trois premiers réalisés en 2018, 2019 et 2020.

Il est important de souligner que le bilan que nous allons vous présenter ci-dessous est principalement centré sur les personnes entrées sur le dispositif Passerelle depuis 2018. En effet, dissocier les personnes entrées avant 2018 dans le cadre de l'HUDC et les personnes entrées après 2018 permet de mieux analyser les attendus du dispositif au regard du cahier des charges.

Après vous avoir présenté dans cette introduction le fonctionnement et l'objectif du dispositif Passerelle, les éléments relatifs à la transition entre l'HUDC et Passerelle ainsi que le parc de logement du dispositif, nous présenterons dans une première partie des éléments relatifs au public hébergé sur le dispositif Passerelle en 2021 (caractéristique du public, présentation de situations de ménages entrées sur le dispositif) et nous nous centrerons sur les parcours dans une seconde partie (durée de séjour, type de sortie, blocages dans le dispositif, plus-value en matière de travail social du dispositif).

## Présentation du dispositif Passerelle

Ce dispositif, qui répond à L'article L.345-2-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles, permet d'offrir une solution temporaire d'accueil (2 fois 3 mois) à des ménages en situation de grande précarité sociale qui sont en attente d'entrer soit dans un dispositif d'insertion adapté à leur situation et leurs besoins (sur une liste d'attente SIAO), soit en logement autonome. Il vise ainsi à limiter les risques d'errance et les risques de précarisation faute d'un accès rapide à un hébergement.

Chaque acteur de la Veille Sociale et chaque référent social a donc la possibilité d'interpeller le SIAO 49 (volet urgence et insertion) afin de signaler un ménage en situation de grande précarité.

Pour s'inscrire dans le dispositif, la présence d'un référent social accompagnant la personne dans ses démarches est nécessaire. Celui-ci doit continuer à être mobilisé autant que de besoin, en lien avec le professionnel de chaque association intervenant sur ce dispositif afin de favoriser la sortie des ménages vers les dispositifs adaptés ou vers le logement autonome.

Pour rappel, le public concerné est le suivant :

- Personnes seules, couples avec ou sans enfant(s), familles monoparentales.
- Les personnes sans domicile ou en hébergement très précaire,
- En situation de précarité sociale et dans une situation administrative qui leur permet de rester en France (droit au séjour établi pour un an ou plus)
- Les femmes victimes de violences.

L'absence de ressources financières ne constituant pas un critère d'exclusion du dispositif.

**La mise en œuvre du dispositif « Passerelle » repose donc sur une coopération étroite entre les associations gestionnaires (Abri de la Providence, Aide Accueil, AIH et ASEA CAVA) et le SIAO 49 (dans le cadre de l'orientation du volet urgence et de la sortie vers les places d'insertion)**

## Transition entre l'HUDC et Passerelle

A fin 2017, 51 personnes étaient présentes sur l'HUDC de l'Abri de la Providence et 40 sur celui d'Aide Accueil. Ces personnes étaient entrées dans le cadre des anciens critères du dispositif HUDC et étaient pour beaucoup, présentes depuis plus d'un an et dans des situations administratives complexes. Entre fin 2018 et fin 2019, le nombre de personnes entrées dans le cadre de l'ancien dispositif HUDC (avant le 01 janvier 2018) est passé de 54 à 25 personnes et à 17 personnes au 31/12/2020.

9 personnes (2 ménages) entrées avant 2018, sont sorties au cours de l'année 2021, ce qui amène le nombre de personnes ex-HUDC présentes au 31/12/2021 à 8.

Avec une capacité théorique de 104 places, le dispositif Passerelle disposait de 50 places effectives au 31/12/2018 puis 79 places effectives au 31/12/2019 (on soustrait les situations entrées sur l'ex HUDC). L'ouverture de 14 places à Aide Accueil, de 3 places à Anjou Insertion Habitat et de 3 places à ASEA CAVA au cours de l'année 2021 a permis d'élever la capacité théorique du dispositif Passerelle à 158 places.

**A titre informatif, le dispositif Passerelle dispose de 150 places (on déduit les situations entrées sur l'ex HUDC) sur une capacité théorique de 158 places pour commencer l'année 2022.**

**Répartition des personnes présentes sur Passerelle au 31/12/2018, 31/12/2019, 31/12/2020 et 31 décembre 2021 selon la date d'entrée et la structure**

	2018		2019		2020		2021	
	Présent avant 2018	Entrée en 2018	Présent avant 2018	Entrée après 2018	Présent avant 2018	Entrée après 2018	Présent avant 2018	Entrée après 2018
Aide Accueil	21	25	10	33	8	44	3	63
Abri de la Providence	33	26	15	37	9	44	5	28
Anjou Insertion Habitat	-	-	-	-	-	10		10
ASEA CAVA								1
<b>TOTAL</b>	<b>54</b>	<b>51</b>	<b>25</b>	<b>70</b>	<b>17</b>	<b>98</b>	<b>8</b>	<b>102</b>

Source : Tableau de suivi SIAO 49

**Répartition des places Passerelle financées par année selon la structure**

	2018	2019	2020	2021
Aide Accueil	46	46	58	72
Abri de la Providence	58	58	70	70
Anjou Insertion Habitat	-	-	7	10
ASEA CAVA	-	-	3	6
<b>TOTAL</b>	<b>104</b>	<b>104</b>	<b>138</b>	<b>158</b>

Source : Tableau de suivi SIAO 49

## Le parc de logement du dispositif Passerelle

Le Parc d'Aide Accueil est composé de 24 logements :

- 1 studio
- 4 T1
- 1 T2
- 11 T3
- 7 T4

Le Parc de l'Abri de la Providence est composé de 11 logements :

- 3 T3
- 3 T4
- 6 T5

Le Parc de l'ASEA CAVA est composé de 2 logements :

- 2 T1
- 2 T2

Le Parc de l'Anjou Insertion Habitat est composé de 1 logement :

- 1 T3
- 1 T5

La majorité des logements des quatre structures sont en cohabitation. Cependant, des familles assez nombreuses peuvent occuper un logement entier.

# LES PERSONNES ACCUEILLIES SUR LE DISPOSITIF EN 2021

## A /Caractéristiques du public accueilli sur le dispositif Passerelle en 2021

En 2021, 77 ménages sont entrés sur le dispositif Passerelle soit 172 personnes (36 ménages et 109 personnes en 2020, 36 ménages et 78 personnes en 2019, 39 ménages et 76 personnes en 2018)

### 1/ La situation d'hébergement avant entrée

#### Répartition des ménages entrés sur Passerelle en 2021 selon le type d'hébergement avant entrée et la structure

	Abri de la Providence		AIDE ACCUEIL		ASEA CAVA		TOTAL	
Hôtel	16	48 %	14	38 %	1	14 %	<b>31</b>	<b>40 %</b>
Hébergement chez un tiers (famille, amis...)	6	18 %	7	19 %	1	14 %	<b>14</b>	<b>18 %</b>
Sans logement ou hébergement de fortune (rue, squat...)	6	18 %	7	19 %	1	14 %	<b>14</b>	<b>18 %</b>
Insertion	0	0 %	5	14 %	2	29 %	<b>7</b>	<b>9 %</b>
Hébergement d'urgence	4	12 %	4	11 %	2	0 %	<b>10</b>	<b>10 %</b>
Domicile personnel ou conjugal	1	3 %	0	0 %	0	0 %	<b>1</b>	<b>1 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>100 %</b>	<b>37</b>	<b>100 %</b>	<b>7</b>	<b>100 %</b>	<b>77</b>	<b>100 %</b>

Source : Tableau de suivi SIAO 49

L'Hôtel reste, comme en 2020, le premier type d'hébergement avant d'entrer sur le dispositif Passerelle pour les ménages arrivés en 2021 (40% des ménages contre 67% en 2020).

La proportion de ménages présents dans un hébergement d'urgence avant d'entrer sur Passerelle est en net repli par rapport à 2019 (8% des ménages en 2020 contre 36% en 2019). Au cours de l'année 2021, une partie des places Passerelle ont pu être mobilisées pour décharger le dispositif hôtelier, notamment les places créées spécifiquement.

## 2/ La Composition familiale

### Répartition des ménages et des personnes entrés sur Passerelle en 2021 selon la structure

	En ménage	En personne
Aide Accueil	37	79
Abri de la Providence	33	83
ASEA CAVA	7	10
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>	<b>172</b>

Source : Tableau de suivi SIAO 49

**Le nombre de ménages entrés sur le dispositif Passerelle double entre 2020 et 2021** (36 en 2020). Les ménages entrés sont en nette progression à Aide Accueil (22 ménages en 2020) et à l'Abri de la Providence (13 ménages en 2020).

**Le nombre de personnes moyen par ménage quant à lui reste stable** sur Aide Accueil (2.20 en 2021 contre 2.3 personnes par ménages en 2020) et baisse à l'Abri de la Providence (2,5 en 2021 contre 3.8 personnes par ménages en 2020). A l'ASEA CAVA le nombre de personnes moyen par ménage est de 1.41 en 2021. Ce qui s'explique par la typologie des logements.

En 2020, les 35 ménages entrés représentaient 99 personnes alors qu'en 2021 les 77 ménages accueillis sur les places Passerelle des trois structures représentaient 172 personnes.

**Pour les trois structures confondues la moyenne est de 2.20 personnes par ménage en 2021.**

### Répartition des ménages entrés sur Passerelle en 2021 selon la composition familiale et la structure

	Abri de la Providence		Aide Accueil		ASEA CAVA		TOTAL	
Couple	2	6 %	-	0 %	3	43 %	5	6 %
Couple avec enfant(s)	3	9 %	6	16 %	-	0 %	9	12 %
Femme seule	11	33 %	4	11 %	3	43 %	18	23 %
Femme seule avec enfant(s)	15	45 %	10	27 %	-	0 %	25	32 %
Homme seul	-	0 %	17	46 %	1	14 %	18	23 %
Homme seul avec enfant(s)	2	6 %	-	0 %	-	0 %	2	3 %
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>100 %</b>	<b>37</b>	<b>100 %</b>	<b>7</b>	<b>100 %</b>	<b>77</b>	<b>100 %</b>

Source : Tableau de suivi SIAO 49

**En 2021, les ménages avec enfants baissent** avec 36 ménages soit 47% (22 ménages soit 64% en 2020). A l'inverse, et après une diminution sur les trois dernières années (57% des ménages en 2018,

55% en 2019 et 31% en 2020), la présence de ménages isolés (femmes et hommes seuls) augmente avec 36 ménages soit 46%.

Les ménages avec enfants restent la composition familiale la plus représentée sur l'ensemble des structures en 2021.

### 3/ Les âges

#### Répartition des ménages entrés sur Passerelle en 2021 selon l'âge du chef de ménage et la structure

	Abri de la Providence		Aide Accueil		ASEA CAVA		TOTAL	
18 à 24 ans	5	15 %	4	11 %	3	43 %	12	16 %
25 à 34 ans	11	33 %	10	27 %	1	14 %	22	29 %
35 à 44 ans	12	36 %	11	30 %	1	14 %	24	31 %
45 à 59 ans	5	15 %	8	22 %	2	29 %	15	19 %
60 et plus	-	-	4	11 %	-	-	4	5 %
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>100 %</b>	<b>37</b>	<b>100 %</b>	<b>7</b>	<b>100 %</b>	<b>77</b>	<b>100 %</b>

Source : Tableau de suivi SIAO 49

Plus de 2/3 des chefs de ménage sont âgés de 25 à 59 ans et la répartition est équilibrée entre les deux tranches et entre les structures. En 2021 l'âge des chefs de ménages augmente sur la tranche 25 à 34 ans (7 en 2020).

#### Répartition des personnes entrées sur Passerelle en 2021 selon la structure

	Abri de la Providence		Aide Accueil		ASEA CAVA		TOTAL	
Moins de 18 ans	42	51 %	34	43 %	-	-	76	44 %
18 à 24 ans	7	8 %	7	9 %	5	50 %	19	11 %
25 à 34 ans	15	18 %	12	15 %	2	20 %	29	17 %
35 à 44 ans	13	16 %	14	18 %	1	10 %	28	16 %
45 à 59 ans	6	7 %	8	10 %	2	20 %	16	9 %
60 ans et plus	-	-	4	5 %	-	-	4	2 %
<b>Total général</b>	<b>83</b>	<b>100 %</b>	<b>79</b>	<b>100 %</b>	<b>10</b>	<b>100 %</b>	<b>172</b>	<b>100 %</b>

Source : Tableau de suivi SIAO 49

Le nombre d'enfants mineurs en famille entré sur le dispositif s'élève à 76 dont 20 enfants de moins de 3 ans. Une part en forte progression en nombre (59 en 2020) avec + 14 enfants en 2021 en comparaison à 2020 à l'Abri de la Providence et + 10 enfants en comparaison à 2020 à Aide Accueil.

#### 4/ Le Réfèrent Social

##### Répartition des ménages entrés sur Passerelle en 2021 selon le réfèrent social et la structure

	Abri de la Providence		Aide Accueil		ASEA CAVA		TOTAL	
SAAS	7	21 %	10	27 %	-	-	<b>17</b>	<b>22 %</b>
MDS	19	58 %	12	32 %	2	29 %	<b>33</b>	<b>43 %</b>
SOS Femmes	2	6 %	2	5 %	-	-	<b>4</b>	<b>5 %</b>
Gestionnaire d'hébergement	-	-	4	11 %	1	14 %	<b>5</b>	<b>6 %</b>
CCAS	3	9 %	3	8 %	3	43 %	<b>9</b>	<b>11 %</b>
Autres prescripteurs *	1	3 %	5	14 %	1	14 %	<b>7</b>	<b>9 %</b>
Pas de réfèrent social	1	3 %	1	3 %	-	-	<b>2</b>	<b>3 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>100 %</b>	<b>37</b>	<b>100 %</b>	<b>7</b>	<b>100 %</b>	<b>77</b>	<b>100 %</b>

Source : Tableau de suivi SIAO 49

\*Autres prescripteurs : AHJDA, CHU, Mission Locale, Samu Social, SPIP et l'UDAF

**Les MDS et le SAAS restent les deux principales structures référentes sociales des ménages entrés sur Passerelle.** 33 entrées ont été effectuées via les MDS en 2021 (16 en 2020), principalement sur l'Abri de la Providence. 17 entrées ont été réalisées via le SAAS (6 en 2020), principalement sur Aide Accueil.

La coordination de l'accompagnement social avec les MDS principalement est donc toujours un enjeu majeur pour les gestionnaires Passerelle.

## 5/ Perspective de sortie au moment de l'entrée dans l'hébergement

### Répartition des ménages entrés sur Passerelle en 2021 selon l'orientation SIAO ou la priorisation logement au moment de l'entrée sur le dispositif et la structure

	Abri de la Providence		Aide Accueil		ASEA CAVA		TOTAL	
Orientation logement autonome avec contingent	-	-	1	3 %	1	14 %	2	3 %
En instruction	-	-	3	10 %	-	-	3	6 %
Dispositifs SIAO Insertion	21	100 %	25	87 %	7	86 %	53	91 %
<i>CHRS Insertion</i>	5	23 %	9	31 %	3	43 %	17	29 %
<i>IML/Sous-location</i>	8	36 %	6	21 %	1	14 %	15	26 %
<i>Résidence sociale</i>	4	18 %	3	10 %	1	14 %	8	14 %
<i>ALT Réfugiés</i>	4	18 %	2	7 %	-	-	6	10 %
<i>Pension Famille</i>	-	-	4	14 %	-	-	4	7 %
<i>CHRS Stabilisation</i>	-	-	1	3 %	1	14 %	2	3 %
<i>Tempo</i>	1	5 %	-	-	-	-	1	2 %
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>100 %</b>	<b>28</b>	<b>100 %</b>	<b>8</b>	<b>100 %</b>	<b>58</b>	<b>100 %</b>

Source : Tableau de suivi SIAO 49

Les personnes orientées sur un dispositif d'insertion et ayant une demande de logement social sont comptabilisées uniquement dans l'item « dispositifs SIAO Insertion ».

**Depuis quatre ans, et particulièrement en 2021 (91 % soit 53 ménages), la majorité des ménages entrés sur le dispositif Passerelle ont une orientation SIAO en cours au moment de l'entrée (67 % soit 24 ménages en 2020, 61% soit 22 ménages en 2019 et 64 % soit 24 ménages en 2018) avec comme dispositifs principaux en matière d'orientation le CHRS Insertion (17 orientations), l'IML/Sous-location (15 orientations) et l'ALT Réfugiés (8 orientations).**

**La part des ménages priorités vers le logement via le contingent préfectoral a connu également une forte progression en 2021 (66% soit 51 ménages contre 22 % en 2020).** Le nombre de ménages ayant une demande de logement social non contingentée augmente également (9 ménages contre 2 en 2020).

Le poids des ménages sans orientation au moment de l'entrée s'est stabilisé en 2020 (6% soit 2 ménages) pour augmenter en 2021 (21% soit 16 ménages). Ce qui s'explique par la priorisation des sorties de l'hôtel.

# LES PARCOURS DES MÉNAGES HÉBERGÉS

Pour rappel, ce bilan est centré uniquement sur les personnes entrées sur le dispositif Passerelle depuis 2018 (les personnes entrées avant 2018 dans le cadre de l'HUDC sont donc exclues de ce bilan). Ainsi, on ne comptabilise pas les ménages sortis en 2019, 2020 et 2021 qui sont entrés avant 2018.

Cependant à titre informatif, 2 ménages entrés sur l'ex-HUDC (avant 2018) sont sortis en 2020 (1 ménage sur l'Abri de la Providence et 1 sur Aide Accueil) : 1 vers du logement parc public et 1 vers le dispositif hôtelier.

## A/ Les sorties du dispositif :

9 ménages entrés en 2019 (soit 25 personnes), 14 ménages entrés en 2020 (32 personnes) et 34 ménages entrés en 2021 (72 personnes)

### 1 / Les types de sorties

**Répartition des ménages sortis de Passerelle en 2021  
selon le type de sortie et la structure**

	Abri de la Providence		Aide Accueil		ASEA CAVA		TOTAL	
<b>Sortie vers un dispositif SIAO Insertion</b>	9	38%	15	53%	1	25%	<b>25</b>	<b>44%</b>
<i>Sortie vers une Résidence Sociale</i>	-	-	-	-	1	25%	1	2%
<i>Sortie vers un CHRS Insertion</i>	2	8%	8	28%			10	17%
<i>Sortie vers un ALT</i>	2	8%	-	-			2	4%
<i>Sortie vers un IML/Sous Location</i>	5	22%	6	22%			11	19%
<i>Sortie vers une pension de famille</i>	-	-	1	3%			1	2%
<b>Sortie vers un logement parc public</b>	10	42%	2	7%	1	25%	<b>13</b>	<b>24%</b>
<b>Sortie vers un logement parc privé</b>	1	4%	-	-			1	2%
<b>Sortie vers un CHRS urgence</b>	-	-	1	3%			1	2%
<b>Hospitalisation</b>	-	-	1	3%			1	2%
<b>Chez un tiers</b>	-	-	6	22%			6	10%
<b>Départ sans nouvelle</b>	1	4%	1	3%			2	2%
<b>Retour à la rue</b>	1	4%					1	2%
<b>Centre maternel</b>					1	25%	1	2%
<b>Exclusion</b>	2	8%	1	3%			3	5%
<b>Incarcération</b>	-	-	1	3%	1	25%	2	3%
<b>Décès</b>	-	-	1	3%			1	2%
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>100%</b>	<b>29</b>	<b>100%</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>	<b>57</b>	<b>100%</b>

Source : Tableau de suivi SIAO 49

**En 2021, le principal motif de sortie des ménages Passerelle est l'accès à un dispositif insertion porté par le SIAO alors que l'accès au logement autonome en était le principal motif en 2020.**

44% des ménages sont sortis vers un dispositif SIAO soit 25 sorties (12 en 2020, 16 en 2019 et 9 en 2018). Les dispositifs vers lesquels les ménages sont sortis principalement sont l'IML/Sous-Location (11 sorties) et le CHRS Insertion (10 sorties).

Le poids des ménages sortis vers un logement autonome a diminué en 2021 (24%) alors qu'il ne cessait d'augmenter depuis trois ans (12% en 2018, 16% en 2019 et 47% en 2020). Toutefois ce chiffre remonte à 43% si on comptabilise les 11 ménages qui ont accédés à l'IML/sous-location donc proches du logement autonome. 13 ménages sont sortis vers un logement autonome du parc public et 1 vers du parc privé.

Le dispositif Passerelle répond pleinement aux attentes initiales et joue son rôle de dispositif de transition puisque 70% des sorties sont positives (vers un dispositif SIAO ou un logement autonome).

## 2 / Les durées de séjours

### Répartition des ménages sortis de Passerelle en 2021 selon la durée de séjour et la structure

	Abri de la Providence		Aide Accueil		ASEA CAVA		TOTAL	
0 à 3 mois	7	29%	11	38%	3	75%	21	37%
4 mois à 6 mois	6	25%	6	21%	1	25%	13	23%
De 7 mois à 1 an	5	21%	4	14%			9	16%
Plus d'un an	6	25%	8	27%			14	24%
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>100%</b>	<b>29</b>	<b>100%</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>	<b>57</b>	<b>100%</b>

Source : Tableau de suivi SIAO 49

Les ménages sortis en 2021 ont séjourné en moyenne 311 jours (soit plus de 10 mois). La part des ménages sortis dans un délai de séjour inférieur à 6 mois est en légère baisse par rapport à 2020 (60% des ménages en 2021 contre 64% en 2020). Pour les 23 ménages ayant dépassé le délai de 6 mois, on observe 11 sorties vers des dispositifs SIAO, 9 sorties vers le logement autonome, 1 départ sans nouvelle et 1 départ chez un tiers et une exclusion.

**Répartition des ménages présents sur Passerelle au 31-12-2021  
selon la durée de séjour et la structure**

	Abri de la Providence		Aide Accueil		Anjou Insertion Habitat		ASEA CAVA		TOTAL	
0 à 6 mois	16	67%	18	58%	-	-	3	100%	<b>37</b>	<b>63%</b>
7 mois à 1 an	4	17%	7	23%	-	-	-	-	<b>11</b>	<b>19%</b>
1 à 2 ans	1	4%	1	3%	1	100%	-	-	<b>3</b>	<b>4%</b>
Plus de 2 an*	3	12%	5	16%	-	-	-	-	<b>8</b>	<b>14%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>100%</b>	<b>31</b>	<b>100%</b>	<b>1</b>	<b>100%</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>	<b>59</b>	<b>100%</b>

*Source : Tableau de suivi SIAO 49*

*\* Ménages entrés sur l'ex HUDC avant le 01 janvier 2018 ou sorties en 2022 ou situation administrative complexe*

59 ménages étaient présents sur le dispositif Passerelle au 31-12-2021 (31 à Aide Accueil, 21 à l'Abri de la Providence, 3 à l'ASEA CAVA et 1 à Anjou Insertion Habitat) dont 18 ménages entrés sur le dispositif depuis 2019.

Les ménages présents totalisent 44 011 nuitées au 31/12/2021 (soit 120 personnes hébergées par nuit sur l'année). La durée de séjour moyenne depuis l'entrée du ménage est de 325 jours (soit moins d'1). Parmi les ménages présents depuis plus de 2 ans sur le dispositif Passerelle, 1 ménage est entré en 2015, 1 en 2016 et 1 en 2017.

Sur les 56 situations présentes et entrées depuis 2018, 14 sont présentes depuis moins de 6 mois (soit 25 % des ménages). La présence de ménages depuis moins de 6 mois diminue sur 3 ans (59% en 2019 et 38% en 2020).

Aussi, pour les 42 situations ayant dépassé le délai de 6 mois défini dans le cadre du dispositif, il semblerait pertinent d'analyser les points de blocage et les perspectives.

## **B / Les apports et la plus-value du dispositif**

Les hébergements à la nuitée (type halte de nuit/hôtel) permettent difficilement de capter les personnes avant que la situation ne se dégrade. Le dispositif Passerelle répond donc pleinement au besoin des ménages de se stabiliser et de faire évoluer leur situation.

### **1/ Repérage des situations**

L'articulation urgence/insertion permet d'étendre le repérage des personnes en urgence inconnues des dispositifs de la veille sociale et ayant besoin d'un hébergement. Cela permet d'apporter des nouvelles réponses à un public plus large.

## **2/ Adéquation de l'offre aux besoins :**

En 2021 le travail de repérage des situations par des outils de suivi internes au SIAO permet de constater que la majorité des besoins identifiés concerne des personnes isolées.

La majorité des isolés repérés sont des hommes avec une progression significative des femmes isolées.

La part des ménages composés de plusieurs personnes (de 4 à 9 personnes) a elle aussi augmenté. Notamment les publics d'origine UE en squat/bidonville.

Il convient donc d'interroger l'adéquation et/ou le développement du parc aux compositions familiales repérées en amont de création de places ou de restructuration du parc. Particulièrement au regard de la complexité des situations, pour qui la cohabitation apparaît difficile.

## **3/ Réévaluation des situations au sein du dispositif :**

6 ménages (contre 1 en 2020) ont vu la première orientation insertion du SIAO requalifiée après quelques mois de prise en charge vers un dispositif plus souple de type sous-location / IML.

## **4/ Accès au logement**

13 ménages avaient une demande de logement social active avant d'intégrer le dispositif en 2021. L'accompagnement des personnes au sein de l'hébergement a permis de réactiver auprès des bailleurs la demande de logement social pour 6 ménages, dont 4 pour qui une requalification du contingent préfectoral a été requalifiée, avec une entrée effective en logement 2021.